



## Liste récapitulative des délibérations

### Séance du 15 Décembre 2022

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	041	DECISIONS BUDGETAIRE MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL
2	042	DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE SUR LE BUDGET ANNEXE MSP
3	043	CONVENTION D'ACCUEIL ET DE FOURNITURE DE REPAS AU BENEFICE DES ELEVES DE L'ECOLE DE WASSY PAR LE SERVICE DE RESTAURATION DU COLLEGE PAUL CLAUDEL
4	044	ONF : ETAT D'ASSIETTE 2023
5	045	OUVERTURE ET SUPPRESSION DE POSTE

Le Maire,

Jean-Alain CHARPENTIER



Le secrétaire de séance,

Alexandre VIGNON



République Française  
Département Haute-Marne  
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2022

Référence
041

Objet de la délibération
DECISIONS BUDGETAIRE MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	23

Date de la convocation
08/12/2022

Date d'affichage
08/12/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier  
Le : 16/12/2022

Et

Publication ou notification du :  
16/12/2022

L' an 2022 et le 15 Décembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

**Présents** : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : BOULANT OPHELIE, DAVIGNON LAURIE, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, REUILLE KELLY, MM : BOSSAN PASCAL, CALOT Michel, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, JONDET KEVIN, LE MORVAN ALEXANDRE, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GAVIER JANIE à M. VIGNON ALEXANDRE, MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, VIGNON DE MIGUEL Cécile à Mme REUILLE KELLY, ZUCCALI AGNES à M. LE MORVAN ALEXANDRE, M. HULIN PHILIPPE à M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, COLLIN VALERIE à RONFARD ALAIN, UTKALA GILBERT à BOSSAN PASCAL

**A été nommé secrétaire** : M. VIGNON ALEXANDRE

**Objet de la délibération** : DECISIONS BUDGETAIRE MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

Le Conseiller aux Décideurs Locaux, M. LENOURY a préparé des écritures d'ordres, ne nécessitant aucun décaissement afin de reprendre des études pour les intégrer aux travaux et ainsi pouvoir récupérer le FCTVA correspondant. Il est nécessaire d'ouvrir les crédits suivants afin de modifier le budget 2022 :

En Investissement :

– En dépenses :

C/ 28031	Chap 040	38 541.00 €
C/ 28033	Chap 040	45.00 €
C/ 2315	Chap 041	3 530.00 €
C/ 2151	Chap 041	10 000.00 €
C/ 21312	Chap 041	587.00 €

– En recettes :

C/ 2033	Chap 041	587.00 €
C/ 28031	Chap 041	3 530.00 €
C/ 132	Chap 041	10 000.00 €
C/021		38 586.00 €

Soit 52 703.00 € en dépenses et en recettes qui restent ainsi équilibrées ;

En Fonctionnement :

– En dépenses :

C/ 023		38 586.00 €
--------	--	-------------

– En recettes :

C/ 7811	Chap 042	38 586.00 €
---------	----------	-------------

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 16/12/2022  
Le Maire

JEAN-ALAIN CHARPENTIER



République Française  
Département Haute-Marne  
Commune de WASSY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2022

Référence
042

Objet de la délibération
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE SUR LE BUDGET ANNEXE MSP

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	23

Date de la convocation
08/12/2022

Date d'affichage
08/12/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier  
Le : 16/12/2022

Et

Publication ou notification du :  
16/12/2022

L' an 2022 et le 15 Décembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

**Présents** : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : BOULANT OPHELIE, DAVIGNON LAURIE, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, REUILLE KELLY, MM : BOSSAN PASCAL, CALOT Michel, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, JONDET KEVIN, LE MORVAN ALEXANDRE, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GAVIER JANIE à M. VIGNON ALEXANDRE, MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, VIGNON DE MIGUEL Cécile à Mme REUILLE KELLY, ZUCCALI AGNES à M. LE MORVAN ALEXANDRE, M. HULIN PHILIPPE à M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, COLLIN VALERIE à RONFARD ALAIN, UTKALA GILBERT à BOSSAN PASCAL

**A été nommé secrétaire** : M. VIGNON ALEXANDRE

**Objet de la délibération** : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE SUR LE BUDGET ANNEXE MSP

La banque a fait parvenir un échéancier faisant apparaître des intérêts complémentaires d'un montant de 13.89 € pour le prêt sollicité en 2020. Cette dépense ayant été effectuée le 6 septembre par prélèvement, il convient de régulariser. Ainsi il est proposé de modifier le C/ 66111 (intérêt des emprunts) de + 15.00 € et de diminuer du même montant le C/ 63512 (taxe foncière) – 15.00 € pour conserver l'équilibre de la section de fonctionnement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 16/12/2022  
Le Maire  
JEAN-ALAIN CHARPENTIER





République Française  
Département Haute-Marne  
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2022

Référence
043

Objet de la délibération
CONVENTION D'ACCUEIL ET DE FOURNITURE DE REPAS AU BENEFICE DES ELEVES DE L'ECOLE DE WASSY PAR LE SERVICE DE RESTAURATION DU COLLEGE PAUL CLAUDEL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	23

Date de la convocation
08/12/2022

Date d'affichage
08/12/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2022 et le 15 Décembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

**Présents** : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : BOULANT OPHELIE, DAVIGNON LAURIE, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, REUILLE KELLY, MM : BOSSAN PASCAL, CALOT Michel, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, JONDET KEVIN, LE MORVAN ALEXANDRE, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GAVIER JANIE à M. VIGNON ALEXANDRE, MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, VIGNON DE MIGUEL Cécile à Mme REUILLE KELLY, ZUCALI AGNES à M. LE MORVAN ALEXANDRE, M. HULIN PHILIPPE à M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, COLLIN VALERIE à RONFARD ALAIN, UTKALA GILBERT à BOSSAN PASCAL

**A été nommé secrétaire** : M. VIGNON ALEXANDRE

**Objet de la délibération** : CONVENTION D'ACCUEIL ET DE FOURNITURE DE REPAS AU BENEFICE DES ELEVES DE L'ECOLE DE WASSY PAR LE SERVICE DE RESTAURATION DU COLLEGE PAUL CLAUDEL

La dernière convention arrivant à échéance, le collège a fait parvenir une nouvelle convention pour le service de cantine utilisé par les élèves de l'école élémentaire. Le Maire est autorisé par le Conseil à signer ce document et faire le nécessaire à sa mise en oeuvre.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier  
Le : 16/12/2022

Et

Publication ou notification du :  
16/12/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 16/12/2022  
Le Maire  
JEAN-ALAIN CHARPENTIER





République Française  
Département Haute-Marne  
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2022

Référence
044

Objet de la délibération
ONF : ETAT D'ASSIETTE 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	23

Date de la convocation
08/12/2022

Date d'affichage
08/12/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier  
Le : 16/12/2022

Et

Publication ou notification du :  
16/12/2022

L' an 2022 et le 15 Décembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

**Présents** : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : BOULANT OPHELIE, DAVIGNON LAURIE, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, REUILLE KELLY, MM : BOSSAN PASCAL, CALOT Michel, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, JONDET KEVIN, LE MORVAN ALEXANDRE, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GAVIER JANIE à M. VIGNON ALEXANDRE, MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, VIGNON DE MIGUEL Cécile à Mme REUILLE KELLY, ZUCCALI AGNES à M. LE MORVAN ALEXANDRE, M. HULIN PHILIPPE à M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, COLLIN VALERIE à RONFARD ALAIN, UTKALA GILBERT à BOSSAN PASCAL

**A été nommé secrétaire** : M. VIGNON ALEXANDRE

**Objet de la délibération** : ONF : ETAT D'ASSIETTE 2023

Le Maire propose au Conseil de délibérer sur les propositions du garde de l'ONF ci-dessous :

**PREMIÈREMENT,**

**SOLLICITE** l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2023:

**Parcelles dont le passage est demandé (coupes réglées)**

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe
1	5.70	ACT
2	10.75	ACT
12	9.03	APR
27	8.05	RS1
46	9.28	ACT
50	7.52	APR

**DEUXIÈMEMENT,**

**DÉCIDE** la destination des coupes réglées et non réglées de la forêt communale inscrites à l'état d'assiette de l'exercice 2023... :

**1 – VENTE EN BLOC ET SUR PIED** par les soins de l'O.N.F. des parcelles :

•

Parcelles	Composition (à préciser si plusieurs lots prévus)	Année de mise en vente
1	Chênes/trituration	2023/2024
2	Chênes/trituration	2023/2024
12	Chênes/trituration	2023/2024
27	Chênes/trituration	2023/2024
46	Chênes/trituration	2023/2024
50	Chênes/trituration	2023/2024

**2 – VENTE SUR PIED DES ARBRES DE FUTAIES AFFOUAGÈRES** par les soins de l’O.N.F. ET **DÉLIVRANCE** du taillis, houppiers et petites futaies non vendues de ces coupes aux cessionnaires

2.1 – Produits mis en vente :

- Chênes, frênes, érables, fruitiers, ormes, hêtres, à partir de .....35.....cm de diamètre
- Autres feuillus, à partir de ....35.....cm de diamètre
- Résineux à partir de.....10.....cm de diamètre

2.2 – Découpe des arbres mis en vente (3)

- Découpe normale à 25 cm de diamètre pour toutes les essences
- Autres découpes à 35 cm de diamètre

2.3 – Délai d’abattage (3)

- Délai normal (15/04 n+2 ou 15/11 n+1 si coupes urgentes)
- Délai au 15 février n+1 (clause futaie affouagère avec obligation d’abattage avant cette date)
- Autres :

**4 – VENTES AMIABLES DE PETITS LOTS EN 2022.....,**

de taillis, houppiers, perches, brins, petites futaies par les soins de l’O.N.F. au prix de 6 € TTC/st dans les parcelles n° 5, 30, 32, 40, 45, 52, 56 à 60, 65 à 68, 70

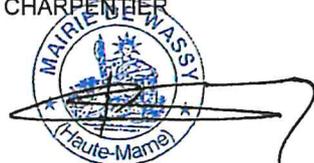
**INTERDIT** la circulation des véhicules hors des chemins et places de dépôt, en raison du préjudice qu’ils pourraient occasionner aux sols forestiers et aux peuplements ;

**AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 16/12/2022  
Le Maire

JEAN-ALAIN CHARPENTIER



République Française  
Département Haute-Marne  
Commune de **WASSY**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2022

Référence
045

Objet de la délibération
OUVERTURE ET SUPPRESSION DE POSTE

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	23

Date de la convocation
08/12/2022

Date d'affichage
08/12/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2022 et le 15 Décembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

**Présents** : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : BOULANT OPHELIE, DAVIGNON LAURIE, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, REUILLE KELLY, MM : BOSSAN PASCAL, CALOT Michel, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, JONDET KEVIN, LE MORVAN ALEXANDRE, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GAVIER JANIE à M. VIGNON ALEXANDRE, MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, VIGNON DE MIGUEL Cécile à Mme REUILLE KELLY, ZUCCALI AGNES à M. LE MORVAN ALEXANDRE, M. HULIN PHILIPPE à M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, COLLIN VALERIE à RONFARD ALAIN, UTKALA GILBERT à BOSSAN PASCAL

**A été nommé secrétaire** : M. VIGNON ALEXANDRE

**Objet de la délibération** : OUVERTURE ET SUPPRESSION DE POSTE

Le Maire propose au Conseil municipal de créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 15 décembre 2022 et de supprimer un poste d'agent de maîtrise à temps complet. Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier  
Le : 16/12/2022

Et

Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 16/12/2022  
Le Maire  
JEAN-ALAIN CHARPENTIER



